

MAGE Magali
347, route du Garric
46210 GORSES

Le 19 janvier 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique - Elaboration du PLUI
Siège du GRAND FIGEAC
2, rue Germain Petitjean
46100 FIGEAC

Monsieur Vincent LABARTHE
Président du GRAND FIGEAC
2, rue Germain Petitjean
46100 FIGEAC

PARTICIPATION A L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'ELABORATION DU PLUI DU GRAND FIGEAC

Je demande qu'aucune éolienne ne soit installée à moins de 1 000 mètres d'une habitation.

Suite à loi sur les énergies renouvelables, le territoire du Haut Ségala a été désigné comme une zone pouvant accueillir des éoliennes. 20 zones ont été désignées.

Sous couvert de transition énergétique, on ne doit pas sacrifier un territoire et prendre des décisions qui auraient des conséquences dramatiques.

Il a été prouvé qu'il y a peu de vent sur cette zone. Nous connaissons les conséquences que cela provoque. Un reportage au journal télévisé de TF1 (à 20 h, le 15/11/2024) montrait les éoliennes allemandes à l'arrêt par manque de vent. Pour pallier au manque d'énergie de l'autre côté de la frontière, la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle) a été remise en service avec du charbon provenant d'Afrique du Sud... Cela démontre qu'il ne faut pas installer ces immenses machines sur notre territoire. Des alternatives existent : installer des panneaux solaires sur les bâtiments existants. L'impact environnemental serait moindre.

L'investissement nécessaire au raccordement d'un parc d'éoliennes au réseau électrique devra être rentabilisé, le risque de voir surgir une forêt d'éoliennes est très important.

Le prix de l'électricité n'a eu de cesse d'augmenter pour financer ces "énergies vertes".

Notre belle région ne doit pas devenir la cible de promoteurs dont les seuls intérêts sont financiers.

Peu leur importe si notre territoire perd de son attractivité, si l'activité agricole est impactée (nuisances subies par les animaux), si nos biens immobiliers perdent de la valeur et si cela divise la population.

A chaque réunion publique d'information, ces sociétés n'écoutent pas nos arguments. Le mépris dont ils font preuve à l'égard des habitants des zones concernées est insupportable. Notre beau Ségala subira

toutes les nuisances et bénéficiera de retombées économiques dérisoires.

Les générations futures ont le droit de profiter de cette nature préservée, havre de paix et refuge de la biodiversité.

"Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants" - citation d'Antoine de Saint-Exupéry

Magali MAGE